

REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité·Justice·Travail

 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2016-506 du 24 Août 2016
 portant nomination au Tribunal de Première
 Instance de Deuxième Classe d'Abomey.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
 CHEF DE L'ETAT,
 CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
 Vu la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
 Vu le décret n° 2016-264 du 06 avril 2016, portant composition du Gouvernement ;
 Vu le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure type des ministères ;
 Vu le décret n° 425 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice et de la Législation ;
 Sur proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, après avis conforme du Conseil Supérieur de la Magistrature en sa séance des 9 et 10 août 2016 ;
 Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du jeudi 11 août 2016,

DECRETE :

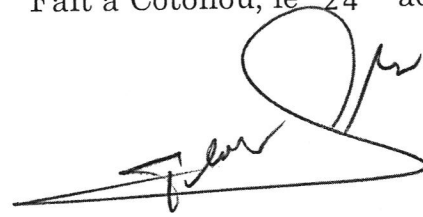
Article 1^{er} : Les Magistrats dont les noms suivent sont nommés au Tribunal de Première Instance de Deuxième Classe d'Abomey, aux postes ci-après :

- Président : Monsieur Comlan Christian ADJAKAS ;
- Juge du troisième cabinet d'instruction : Monsieur Ségbédji Constantin Nicodème VIGAN ;
- Procureur de la République : Monsieur Alain Francis SEMASSOU ;
- Premier substitut du Procureur de la République : Monsieur Adandé Olatundé Henri Joël OUESSOU ;
- Deuxième substitut du Procureur de la République : Monsieur Fleury Rodrigue AMOUA.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

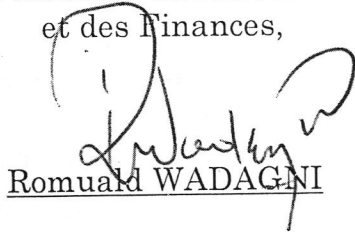
Fait à Cotonou, le 24 août 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON.

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,
et de la Législation,



Joseph DJOGBENOU

AMPLIATIONS: PR 6 AN 2 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEF 02- SGP 01- MJL 02-
AUTRES MINISTÈRES 19 SGG 4 PREFECTURES 12-INTERESSES 05 -JORB 1.